

MODIFICATIONS APPORTÉES AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009

Énoncé de la politique de placement

1) Page 10 de l'Énoncé de la politique de placement :

Correction du portefeuille de référence :

- L'indice de référence de la classe d'actif « Titres à revenu fixe » était de « 85 % DEX Universel + 15 % DEX Long Terme » et devient « 80 % DEX Universel + 20 % Long Terme »

Guide de gestion de l'actif

1) Page 22 du Guide de gestion de l'actif :

Correction du portefeuille de référence :

- L'indice de référence de la classe d'actif « Titres à revenu fixe » était de « 85 % DEX Universel + 15 % DEX Long Terme » et devient « 80 % DEX Universel + 20 % Long Terme »